

Conférence Régionale pour la Transition Energétique PACA

23 mai 2018

Introduction

Anne Claudius-Petit - Conseillère régionale

Rappel des objectifs COP21, Lois croissance verte et rôle PACA qui doit être moteur avec adoption objectifs décembre 2017. Souhait de Région 100% neutre en carbone. Volonté de développer les EnR. Près de 80000 ETP possibles en 2023 en termes de création d'emplois. Il faudra travailler sur les économies d'énergie et rénovation des logements.

Pierre Dartout - Préfet Région PACA

Enjeux spécifiques à PACA, nécessité de développer les EnR. Diversité de potentiel : éolien, hydroélectricité, ... terrain favorable à la production d'EnR et volonté de « tout faire » pour qu'elles se développent. Innovations : éolien offshore notamment au large de Fos sur Mer. Thalassothermie. Electrification des lignes ferroviaires qui fonctionnent au diesel ; problème du coût donc appel à des nouvelles formes d'énergie comme les moteurs à hydrogène (exemple de l'Allemagne). Nécessité de consommer moins, rénovation notamment pour les ménages les plus démunis. Problème des déplacements en PACA, trois métropoles Toulon Nice et Marseille et pollution due au transport automobile. Feuille de route transmise fin mars concernant la région PACA sur la pollution de l'air. Concilier l'industrie et l'environnement est également un objectif. Besoin de tous se mobiliser, la population est beaucoup plus concernée et convaincue qu'il y a une dizaine d'années sur les conséquences du dérèglement climatique.

Première partie : situation et perspectives régionales

Yves le Trionnaire - DREAL PACA

PPE

La PPE succède à la PPI. Adoptée par décret le 27 octobre 2016. Instituée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte en 2015.

Il faut accentuer la réduction des énergies carbonées, développer l'électricité et la production de chaleur et froid et de carburants d'origine renouvelable.

La PPE est actuellement en révision, depuis juin 2017, en phase de concertation publique jusqu'à fin juin pour une nouvelle version dans le courant de l'été et un traitement fin 2018.

Il existe un site internet débat public.

Enjeux :

- côté consommation = bâtiment (taux de rénovation énergétique) et transport (pénétration du véhicule électrique pour le transport des voyageurs et du gaz pour le transport de marchandise).

- côté offre = électricité (accélérer le développement des filières EnR, modifier l'équilibre des objectifs de la filière pour tenir compte de l'évolution des coûts, préciser la trajectoire du nucléaire qui en résulte pour assurer la sécurité d'approvisionnement) + gaz (perspectives de croissance du biogaz) + pétrole (maintien de la logistique d'approvisionnement tout en réduisant) + chaleur renouvelable (leur développement est un enjeu essentiel de la PPE).

Sylvain Mercier - AIR PACA

Situation régionale et base CIGALE un outil au service de tous

Air PACA a rejoint en 2008 l'ORECA.

Le site cigale.airpaca.org est une plate-forme web qui fournit des données sur l'air en région, elle est mise à jour régulièrement pour établir le tableau de bord annuel. Des inventaires des GES, de consommation et de production d'énergie sont réalisés depuis 2016 sur les différents territoires de la Région. Air PACA fournissent des analyses plus fines sur demande. Bilan 2016 : -2% de consommation par rapport à 2015 ; +25% d'électricité par rapport à 2015 (les centrales thermiques du territoire sont des centrales d'appoint et elles ont dû augmenter pour compenser la diminution de production nucléaire au niveau national) avec +12% de production avec le solaire (ST + PV) soit 60% des objectifs SRCAE ; +6% de GES en 2016 car les centrales thermiques au gaz ont dû produire plus en 2016.

Anne Claudius-Petit – Conseil Régional

Une COP d'avance : le plan climat régional

Le but est d'impulser un nouveau modèle pour saisir les opportunités en termes d'innovation et de création d'emploi, de préserver la santé et le bien être, de faire de PACA le moteur des accords sur le climat.

Un budget sera consacré par la Région pour atteindre ces objectifs.

Plan de 100 actions défini sur 5 axes :

- Ecomobilité (20 actions dont l'installation de bornes de recharge tous les 100 kms minimum d'ici la fin du mandat)
- Neutralité carbone (-50% des consommations de la région et mobilisation de 100% du potentiel identifié pour chaque source d'ENR d'ici 2050) : 16 actions dont d'ici 3 ans, 20% d'économie via la modernisation des infrastructures des lycées et équiper 30% des lycées en PV
- Transition énergétique : moteur de croissance (développement de la formation, adaptation des entreprises) : 23 options dont financer au moins 30% du secteur pour atteindre les objectifs
- Un patrimoine naturel préservé (contre les risques, milieux terrestres, Méditerranée, une nouvelle réserve naturelle régionale par an pour doubler d'ici la fin du mandat) : 26 actions dont « zéro plastique d'ici 2030 » (en décharge).
- Bien vivre en PACA : promouvoir les villes où il fait bon vivre, promouvoir une alimentation saine, valoriser les Parcs. 15 actions dont élaborer un baromètre du bien être pour communiquer sur les indicateurs et observatoires existants pour donner une image réaliste des territoires.

Deuxième partie : Mobilisation des acteurs pour améliorer la qualité de l'air

Laëtitia Mary – Air PACA **La qualité de l'air en PACA**

Air PACA est une structure associative agréementée par l'Etat pour surveiller la qualité de l'air et informer pour agir et sensibiliser, accompagner les acteurs pour améliorer la qualité de l'air. En 2016 ; plus de 181000 personnes habitaient dans une zone supérieure à la valeur limite réglementaire et pour 47% dans le non respect des valeurs OMS. Mais tendance à la baisse de la pollution chronique depuis les années 1990 sauf pour l'ozone (effet de la chaleur). Les épisodes de pollution aigüe (épisodes de production) sont surveillés depuis 2014, ceci dépend aussi de la météo. Les secteurs d'activité émetteurs sont les transports, le secteur résidentiel et le secteur industriel. Il faut donc réduire les transports, réfléchir sur la mobilité, réduire les émissions industrielles et résidentielles (chauffage bois, brûlage de biomasse). Enjeux sur les autres polluants non réglementés qui doivent être évalués, les pesticides, les problèmes d'odeur (brûlage...). D'où le renforcement de la surveillance et le nouveau programme de surveillance sur ces produits.

Elodie Podda – DREAL PACA **Les actions engagées pour la qualité de l'air**

La qualité de l'air est réglementée depuis 2010. PACA possède 4 zones sur les 16 en France qui ne respectent pas les valeurs fixées par le décret.

La Commission Européenne a saisi la France devant la cour de justice pour le non respect et l'insuffisance des plans d'action. Il existe aussi une procédure nationale avec demande d'action pour ramener sur ces zones les valeurs en dessous des valeurs limite. Toulon, Marseille et Nice sont concernées par des contentieux.

Mise en place de 4 PPA (plans protection atmosphère) mais difficulté de mobiliser la population et du suivi. Les populations évoluent, donc un nouveau zonage a été établi fin 2016. Le Conseil d'Etat a demandé des actions concrètes d'où l'élaboration de 3 feuilles de route, en complément des PPA : entre 44 et 55 actions sont structurées autour des axes : sensibilisation, transport, performance environnementale du bâti, déchets verts, industrie. Egalement : renforcement du dispositif de gestion des épisodes de pollution, renforcement des contrôles, mise en œuvre de mesures systématiques dès le niveau 1 comme la réduction de vitesse avec des mesures plus restrictives au cas par cas en cas d'alerte niveau 2 (comme la circulation différenciée).

Gaëlle Rebec – ADEME **Démarches territoriales et projets en faveur de la qualité de l'air**

Stratégies possibles et bilan des actions : accompagnement des démarches territoriales par l'ADEME. Les PCAET sont une opportunité de s'engager à la fois au niveau financier mais sur la qualité de vie et donc l'attractivité du territoire. Stratégie Air-Mobilité ; il faut agir sur l'ensemble des sources des pollutions. Aides de gré à gré ou AAP (soutiens ADEME) sur la mobilité (exemple : biogaz), zones à faible émission....

Le bilan sur la mobilité : soutien points de recharge électrique : AAP National PIA – 1158 points de charge sur 9 territoires en PACA.

Brûlage des déchets verts : 30 dossiers lauréats sur toute la région.

Aide à la réduction des émissions industrielles (49 opérations soutenues depuis 2002), aide à la réduction des émissions polluantes des navires à quai.

Troisième partie : Organisation des réseaux énergétiques de demain

Jean-Philippe Bonnet - RTE

Bilan prévisionnel et scénarios énergétiques

Certains territoires sont bénéficiaires, d'autres excédentaires, d'autres alternativement l'un ou l'autre en fonction du vent, du soleil... La RTE élabore chaque année un bilan prévisionnel de la production et consommation d'électricité avec en 2017 une proposition de choix politiques avec 4 scénarios possibles. Depuis l'après-guerre, la consommation électrique avait toujours augmenté et on prévoit une baisse dans les prochaines années sous l'effet des mesures d'efficacité énergétique. Le développement du parc de véhicules électriques pourrait compenser la baisse dans les autres usages. Tous les scénarios élaborés prennent en compte une large contribution des EnR.

Scénario Ampère, Hertz, Volt et Watt (qui nécessiterait pour Watt la multiplication par 3 des EnR avec fermeture systématique des centrales nucléaires après 40 ans). Ces scénarios et des outils prospectifs à l'échelle des régions sont en ligne.

Georges Seimandi – GRT Gaz

Scénario énergétique gazier pour la région PACA

Trois scénarios ont été élaborés, des bilans ont été réalisés en 2016 avec une actualisation en 2017. On se place à l'horizon 2035. Les scénarios servent à dimensionner les réseaux de demain et à nourrir les politiques énergétiques. Les consommations de gaz s'érodent depuis 2015 d'environ 1% par an. Les biogaz se substituent progressivement au gaz naturel et le mix énergétique se transforme. On prévoit une baisse de 25% à 2035 (industrie, résidentiel) selon le scénario A, de 14% selon le scénario B et 45% selon le scénario C. Le gaz pourrait s'étendre à la mobilité et être plus utilisé pour la production d'électricité (cogénération). A l'échelle régionale, on est à -6%, -15% ou -19%. En proportion, on consomme moins de gaz pour la production industrielle en PACA d'où des chiffres plus bas. La mobilité gaz en PACA n'existe quasiment pas contrairement à d'autres régions comme AuRA. Une étude a été menée avec l'ADEME ; une vingtaine de stations services suffiraient. Les usages de gaz pourraient également aider à la réduction de la pollution pour les navires à quai mais ceci n'est pas inclus dans les scénarios. On a étudié (ADEME, GRDF) le potentiel d'un gaz 100% renouvelable en 2050. 23 milliards de kWh de gaz renouvelable sont possibles en région PACA (méthanisation, déchets, power to gaz...).

Présentation des Appels A Projets Smart PV et Smart IRVE

Arthur Coussy et Jocelyn Esperon - Région PACA

Smart PV 2.0

Dans un contexte de baisse de coût de l'énergie PV et d'un fort potentiel en PACA, on constate une augmentation de l'autoconsommation qui a été réglementée mais soutenue par un appel d'offre dédié à l'autoconsommation. Smart PV 2017 a connu beaucoup de succès avec plus de 30 projets déposés et 16 lauréats. Smart PV 2018 a été lancé en janvier 2018. En parallèle de la production PV il faut consommer mieux en réduisant les consommations. Smart PV 2.0 veut mobiliser les acteurs privés et publics, en 2017 80% des dossiers déposés étaient privés. L'AAP concerne les puissances supérieures à 10 kWc avec 98% d'autoconsommation et plus de 10% d'autoproduction. Il semble y avoir un bon équilibre entre individuel, collectif, privé et public avec une forte mobilisation des collectivités.

SMART IRVE

Mobilité électrique

La mobilité courte distance en voiture représente 6 à 8% des émissions CO2 du territoire. Les freins au développement des VE sont : prix, autonomie et infrastructures. L'objectif de l'AAP est notamment d'améliorer le maillage des bornes de recharge sur le territoire. 16 projets ont été déposés, 8 sur le maillage du territoire, 3 d'ombrières PV ou équivalent reliées à des bornes, 4 concernent la montée en intelligence des bornes et 1 projet smart charging communaux SDE.

Conclusion

Anne Claudius-Petit – Conseil Régional

Rendez-vous dans six mois pour la prochaine CRTE pour continuer à échanger et de faire un point d'étape sur les projets et les dynamiques évoquées. Renaud Muselier et la Région sont mobilisés pour faire aboutir ces objectifs.